

LIEN AVEC LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Axe n°4 : faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours – Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et en santé mentale (axe 2)

MOYENS ET OUTILS NÉCESSAIRES

- Réunion de présentation à destination des médecins généralistes
- Groupe de travail dédié pour monter les groupes de parole / ateliers de groupe
- Questionnaire en ligne

PUBLIC VISÉ

Population du territoire de la CPTS

LES PARTENAIRES

CNMRS
ARS
MSP
Cabinets médicaux
EPSAN
Professionnels du secteur
psychiatrique

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer la prise en soin des personnes atteintes de troubles psychologiques

LES ACTIONS MENÉES

- **Participer à la mise en place de l'expérimentation "Microstructures médicales COVID 19"**
 - o Évaluer l'opportunité et les éventuelles modalités pour les membres de la CPTS de rejoindre l'expérimentation
 - o Communiquer auprès des professionnels de la CPTS autour du projet (ex. réunions de présentation, information sur site internet, etc.)
 - **Créer du lien entre les professionnels du secteur psychiatrique et le médecin généraliste afin de permettre aux professionnels d'identifier les acteurs du parcours de soin en santé mentale (ex. organiser une réunion de présentation à destination des médecins généralistes par les professionnels du secteur psychiatrique)**
 - **Mettre en place de groupes de parole et/ou ateliers de groupe afin de permettre un accompagnement à coût réduit pour les patients mais aussi de pouvoir accompagner plus de personnes à la fois**
 - o L'accompagnement sera de fait, moins personnalisé donc moins efficace à court terme mais aura l'avantage supplémentaire de réduire l'isolement et le sentiment d'unicité dans la maladie ou le trouble
 - **Créer une base de données des services et praticiens spécialisés dans la santé mentale en ligne et à destination notamment des médecins généralistes (en lien avec le questionnaire réalisé dans l'action 1 ainsi qu'en s'appuyant sur les plateformes / annuaires déjà existants, comme par exemple Mapsy et Crehpsy ou encore la plateforme ROR) et contenant entre autres :**
 - o Un annuaire de spécialistes pouvant être recherchés, par spécialités / indications thérapeutiques et par lieu : plus de clarté, rapidité et efficacité dans l'adressage
 - o Proposant la prise de RDV en ligne directement (lien vers le compte du professionnel sur les plateformes de prise de RDV en ligne)
- Une partie dédiée aux groupes de parole, ateliers de groupe, etc. (avec les coordonnées du référent)

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début : entre 12 et 24 mois
après la signature de l'ACI



VOUS SOUHAITEZ
PRENDRE PART À
L'UNE DE NOS
ACTIONS, ADHÉREZ...

